

Le Comité Syndical du Syndical Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

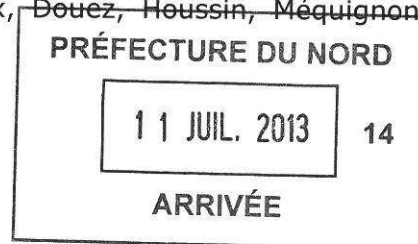
Réuni à Aire sur la Lys, le 14 juin 2013.

Etaient présents:

Mme Massiet-Zielenski, MM. Boussemart, Dissaux, Grimonprez, Lefait, Lefebvre,  
Leroy, Maimouni, Parent, Tostain, Schepman.

Etaient excusés:

MM. Andriès, Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, ~~Douez, Houssin, Méquignon,~~  
Vandevoorde, Waymel.



Vu le rapport : 18-13

Le comité syndical prend acte de la communication du rapport d'activité du Syndicat  
Mixte pour l'année 2012, établi conformément à l'article 17 de ses statuts.

VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 09 JUIL. 2013

  
Le Président,  
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

  
Jean-Claude DISSAUX

**Rapport d'activités**

**ANNEE 2012**

L'article 17 des statuts du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys prévoit qu'un rapport d'activités soit transmis chaque année à chacun de ses membres, avant le 1er juin.

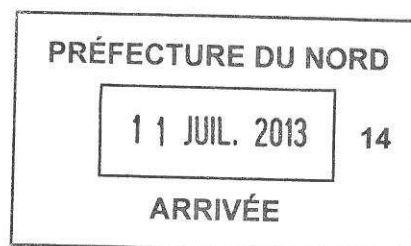
Le présent rapport concerne l'année 2012, il est présenté comme suit :

- Le Comité syndical
- La Commission d'Appels d'Offres
- Les comptes du Syndicat
- Les travaux

**1. Le Comité Syndical**

Il s'est réuni à trois reprises et deux fois pour le Bureau:

- Le 9 février (reportée au 15 février faute de quorum) pour le vote du budget primitif
- le 13 avril (réunion de Bureau)
- le 27 juin (reportée au 3 juillet faute de quorum)
- le 21 septembre (réunion de Bureau)
- le 12 décembre (reportée au 21 décembre faute de quorum) pour le Débat d'Orientation Budgétaire



27 rapports ont été présentés devant le Comité Syndical, ils concernent :

- Travaux : 8
- Fonctionnement du Syndicat : 19

**2. La Commission d'Appels d'Offres**

Elle s'est réunie à 6 reprises (les 13 avril, 22 mai, 27 juin, 21 septembre, 19 octobre et 12 décembre). 25 dossiers ont été examinés dont 12 ouvertures de plis.

**3. Les comptes du Syndicat**

Les recettes 2012 correspondent aux engagements contractuels en vigueur.

Le volume de production s'est élevé à 20.597.566 m<sup>3</sup> (+ 10 %), ce qui entraîne une recette de 1.579.041,53 € (+ 18,02 % par rapport à 2011) alors qu'elle était évaluée à 1.325.232.70 € dans le budget primitif (pour une production envisagée de 18.000.000 m<sup>3</sup>).

La contribution financière des membres du Syndicat a été maintenue à 5.000 € par membre.

Les dépenses effectivement réalisées (hors opérations d'ordre qui n'entraînent que des écritures) s'élèvent à 3 499 837,04 € dont 2 533 192,17 € en Investissement (72,38 %) et 966 644,87 € en Fonctionnement répartis comme suit :

- charges à caractère général : 302 425,52 € (dont 94 568,00 € correspondant à l'acquittement des taxes foncières, et 117 599,61 € pour l'entretien des sites incombant au Syndicat)
- charges de personnel : 139 607,44 €
- remboursements des intérêts d'emprunts : 524 611,91 €

#### **4. Les travaux**

L'étude technico-économique de réduction du risque à la source liée à la consommation de chlore gazeux et l'étude de dangers relative aux installations de chlore ont été réalisées en 2012 et transmises à la Préfecture respectivement le 23 mars 2012 et le 03 septembre 2012.

Les travaux de construction d'un déboureur des eaux brutes se sont poursuivis et devraient être réceptionnés en 2013.

Les travaux de remplacement du vitrage de la salle des pompes de l'usine d'Aire-sur-la-Lys, réfection des clôtures de l'usine d'Aire-sur-la-Lys et raccordement des descentes d'eaux pluviales des réservoirs de la station de Beuvry ont été effectués en 2012.

Les travaux de rénovation de la station d'alerte à la pollution de Mametz, ainsi que la réfection des couloirs des filtres de l'usine d'Aire-sur-la-Lys ont été opérés en 2012 et réceptionnés début 2013.

Le marché à bons de commande de remplacement des vannes a permis de réaliser des fosses qui permettront de remplacer des vannes défectueuses lors du prochain arrêt de l'usine en 2013.

Le diagnostic de la tour de répartition de Prêmesques a été exécuté en 2012 pour permettre le lancement de la maîtrise d'œuvre en 2013.

\* \* \*

La procédure de consultation administrative menée dans le cadre de l'instauration des périmètres de protection de la prise d'eau est achevée. Les services de l'ARS doivent engager la phase d'enquête publique depuis plusieurs mois, un courrier a été adressé le 9 Mai 2012 à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais afin de connaître le calendrier qu'il entend mettre en œuvre pour achever cette procédure.

Je prie les membres du Comité Syndical de prendre acte de la communication de ce rapport.

Vu, le 10 JUIN 2013

**Le Président**

  
**Jean Claude DISSAUX**